



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2024

Liste des délibérations communautaires

DATE	NUMERO	OBJET	VOTE
15/04/2024	282	CPIE VALLEE DE L'ORNE - PROGRAMME D' ACTIONS 2024	Approuvée
	283	AMO FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES	Approuvée
	284	FOURNITURE ENERGIE CVC CENTRE CULTUREL ET CINEMA	Approuvée
	285	MISSION CT/SPS PROJET SIEGE ET MEDIATHEQUE	Approuvée
	286	ACHAT D'UN VEHICULE - SERVICES COMMUNAUTAIRES	Approuvée
	287	MISSION DE CONSEIL EN ORGANISATION - CDG 14	Approuvée
	288	CREANCES IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR	Approuvée
	289	PROGRAMME "SAVOIR ROULER A VELO"	Approuvée

« Publié le 19/04/2024. Délibérations consultables sur le site internet www.coeurdenacre.fr rubrique « C2N »

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 282

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D’AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**CPIE VALLE DE L’ORNE
PROGRAMME
D’ACTIONS
2024**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 31 mars 2022, le Conseil communautaire a approuvé un partenariat avec le Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement de la Vallée de l’Orne (CPIE) pour la période 2022-2024.

L’objectif est de développer des actions permettant de contribuer à la qualité environnementale du territoire. En vertu de cette convention de partenariat, un programme d’actions est proposé chaque année et approuvé par la collectivité.

Au titre de l’année 2024, les actions proposées concernent :

- Action 1 : Opération « Rivage et fleuves propres » sur le territoire
- Action 2 : Programme « Pêche à pied récréative - Côtes normandes »
- Action 3 : Sensibilisation des publics sur les thématiques environnementales
- Action 4 : Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN)
- Action 5 : Accompagnement des acteurs et valorisation des territoires

La participation prévisionnelle de Cœur de Nacre pour l’année 2024 s’élève à 12 342 €.

Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-282-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Après en avoir délibéré,

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,

APPROUVE le programme d'actions du CPIE Vallée de l'Orne pour l'année 2024 telle que présentée.

AUTORISE à ce titre le versement d'une participation d'un montant de 12 342 €.

Le Président,
Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-282-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 283

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D'AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre d'une optimisation du fonctionnement des accès et de la circulation interne au sein des déchèteries, la collectivité doit engager une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Cette prestation vise à permettre un contrôle d'accès efficace avec l'installation de barrières levantes automatisées mais également :

- Identifier les axes d'amélioration des accès et de la circulation sur chaque site
- Etablir des scénarios d'aménagement interne des déchèteries, en tenant compte l'augmentation de la fréquentation et le déploiement de nouvelles filières de recyclage (menuiseries vitrées, plâtre...)
- Intégrer la mise en place d'une zone dédiée au réemploi sur le site de Luc-sur-mer
- Préparer et suivre le marché de travaux correspondant.

A l'issue d'une phase de mise en concurrence, l'offre la mieux disante a été proposée par le cabinet INGE-INFRA au prix de 15 400 € HT.

Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-283-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Après en avoir délibéré,

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,

APPROUVE la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à optimiser le fonctionnement des déchèteries de Cœur de Nacre.

AUTORISE le Président à signer le devis proposé par le cabinet INGE INFRA au prix de 15 400 € HT.

Le Président,
Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-283-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 284

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D’AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**FOURNITURE
D’ENERGIE ET
MAINTENANCE
TECHNIQUE
CENTRE CULTUREL
ET CINEMA**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que le centre culturel *C³Le Cube* et le cinéma *Cinénacre* sont alimentés en énergie par la chaudière biomasse du centre aquatique *Aquanacre* à Douvres-la-Délivrande.

L'exploitation de la chaudière est confiée à la société DALKIA dans le cadre du contrat de délégation de service public d'*Aquanacre*.

Aussi, il convient d'établir un contrat mutualisé pour la fourniture d'énergie et la maintenance des installations techniques (Chauffage et ventilation) du Centre culturel *C³Le Cube* et du cinéma communautaire.

La proposition de la société s'élève à 9 925,00 € HT par an auquel s'ajoute la vente de chaleur (P1)

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE la passation d'un contrat de fourniture d'énergie et de maintenance des installations de chauffage et ventilation du centre culturel et du cinéma communautaire.

AUTORISE le Président à signer le devis proposé la société DALKIA dans la limite d'un montant annuel de 9 925 € HT (P2), auquel s'ajoute la vente de chaleur (P1).

Le Président, Thierry LEFORT


Accusé de réception par la préfecture
014-24 (40026) 20240415-BC15042024-284-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 285

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D'AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**CONTROLE
TECHNIQUE ET SPS
PROJET SIEGE
COMMUNAUTAIRE ET
MEDIATHEQUE**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que l'avancement du projet de siège administratif de Cœur de Nacre et d'une médiathèque nécessite la définition d'une mission de contrôle technique et de coordination SPS (sécurité et protection de la santé).

Le maître d'oeuvre doit en effet s'appuyer sur ces missions, afin de poursuivre la conception du bâtiment et préparer le chantier de construction.

Le budget prévisionnel s'élève à 15 000 € HT.

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE la réalisation des missions de contrôle technique et de coordination SPS, dans le cadre du projet de siège administratif de Cœur de Nacre et d'une médiathèque communautaire à Douvres-la-Délivrande.

AUTORISE le Président à signer les devis proposés par les entreprises mieux disantes au terme de la procédure de mise en concurrence prévue au code de la commande publique, sur la base d'un budget prévisionnel de 15 000 € HT.

Le Président, Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-285-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 286

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D'AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**ACHAT D'UN
VEHICULE ELETRIQUE
POUR LES SERIVCES
COMMUNAUTAIRES**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Bert, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que compte tenu de l'évolution des services communautaires, il est nécessaire de disposer d'un nouveau véhicule pour permettre les déplacements professionnels des agents de la collectivité.

La proposition commerciale la mieux disante concerne un véhicule électrique RENAULT ZOE immatriculé en 2020 avec 24 915 km, au prix de 10 827,29 € HT.

Le soutien financier du SDEC peut être sollicité pour un montant de 500 €.

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'achat d'un nouveau véhicule électrique d'occasion permettant les déplacements professionnels des agents de la collectivité.

AUTORISE le Président à signer les devis proposé par la société *Bodemer Auto Caen* au prix de 10 827,29 € HT pour un véhicule Renault Zoé.

SOLLICITE, à ce titre, le soutien financier du SDEC Energie, au taux le plus élevé.

Le Président, Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-286-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 287

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D'AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**MISSION CONSEIL EN
ORGANISATION
CDG 14**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guinguouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes Cœur de Nacre a sollicité le centre de gestion du Calvados en faveur d'une mission de conseil en organisation pour ses services.

Cet accompagnement doit permettre à Cœur de Nacre de définir un cadre organisationnel plus adapté à l'évolution de la collectivité et de ses compétences, de surcroît dans la perspective de nouveaux locaux.

L'intervention est évaluée à 16,5 jours, soit un budget prévisionnel de 8 250 €.

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE la mission de conseil en organisation proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Calvados.

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat correspondante pour un montant maximum de 8 250 €.

Le Président, Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-287-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 288

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D'AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**CREANCES
IRRECOUVRABLES
ADMISSION EN NON
VALEUR**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que l'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public, les créances irrécouvrables.

Sur proposition de Monsieur le comptable public, il est proposé l'admission en non-valeur de titres pour un montant total de 26,60 €.

Budget annexe collecte et traitement des déchets

- 2021 T-125 pour 14,00 € : apports en déchèterie
- 2022 T-80 pour 12,60 € : apports en déchèterie

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE les admissions en non-valeur proposées par le comptable public telles que présentées.

AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président, Thierry LEFORT.



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-288-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 15 04 2024 – 289

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE AVRIL A 18H30

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :
09 04 2024

DATE D’AFFICHAGE :
09 04 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12
PRESENTS : 9
VOTANTS : 9

**PROGRAMME
SAVOIR ROULER
A VELO**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Patrick Lermine, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Nicolas Delahaye, Jean-Luc Guingouain, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie.

Etaient absents et excusés : Philippe Chanu, Daniel Guerin, Yves Gauquelin

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

* ----- *

Monsieur le Président rappelle que le programme « *Savoir Rouler à Vélo* » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Il ancre également les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonnée dès le plus jeune âge.

L'association Dynamo propose de mettre en place ce programme à partir de la rentrée scolaire 2024/2025, au service des communes du territoire et de leurs élèves.

Les écoles et leurs classes de CM2 seront sollicitées pour participer à l'action.

Le coût est évalué à 1 700 € par classe.

Un co-financement de 50 % peut être obtenu au titre des certificats d'économie d'énergie (Génération Vélo).

Les communes participantes devront apporter une participation à hauteur de 25 %, complétée par un montant équivalent de Cœur de Nacre.

Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-289-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A l'unanimité,**

APPROUVE la participation de la communauté de communes Cœur de Nacre au programme *Savoir Rouler à Vélo*.

ACCEPTÉ le versement d'une contribution financière d'un montant de 425 € par classe de CM2 participante, représentant 25 % du coût de l'action.

AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Président,
Thierry LEFORT**



Accusé de réception en préfecture
014-241400860-20240415-BC15042024-289-DE
Date de télétransmission : 19/04/2024
Date de réception préfecture : 19/04/2024